

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que BMCI Fonds représentée par son Administrateur Directeur Général Madame Myriem Kabbaj, a déclaré le 3 septembre 2004, avoir effectué sur le marché de blocs, le 30 août 2004, pour le compte du Fonds Commun de Placement « FCP Horizon Actions », les transactions suivantes :

- ☛ Acquisition de 124.785 actions Diac Salaf, au prix unitaire de 48,88 dh, franchissant ainsi à la hausse les seuils de participation de 5% et 10% dans le capital de ladite société.
- ☛ Cession de 93.360 actions Diac Salaf, au prix unitaire de 40,17 dh, franchissant ainsi à la baisse les seuils de participation de 10% et 5% dans le capital de ladite société.

Suite aux transactions précitées, le FCP Horizon Actions détient 31.425 actions Diac Salaf, soit 2,9% du capital de ladite société.

**Contact CDVM :**

Tel : 037 68 89 26

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières